



DEVENIR TUTEUR

Prérequis public cible

Être salarié de l'entreprise d'accueil :

- Depuis au moins deux ans
- Être dans un secteur d'activité en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé [Contrat prof.]
- Ou Avoir une qualification équivalente à la qualification visée par le salarié tuteuré [Apprentissage]

Dates prévisionnelles

A définir avec le Conseiller

Durée

14h, deux journées de 7h

Objectifs

S'approprier les fonctions de tuteur en entreprise, dans le cadre d'un accompagnement d'un salarié en alternance.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et mises en situation/cas pratiques, similaires à un contexte professionnel
- Individualisation et personnalisation de la formation
- Pédagogie active, facilitant l'acquisition de compétences transférables à des situations professionnelles
- Attestation individuelle de compétences.

Programme de la formation :

Les contenus seront adaptés aux besoins de chaque salarié.

Module 1, Comprendre et appréhender les missions de la fonction tutorale :

- S'approprier le cadre réglementaire du tutorat
- Comprendre les enjeux et les missions exercées par le tuteur
- Définir les conditions de réussite et le rôle des autres acteurs
- Développer des compétences relationnelles et pédagogiques
- Analyser le poste de travail
- Identifier les compétences à acquérir
- Participer à la conception du plan de professionnalisation
- Contribuer à l'acquisition de compétences.

Module 2, Accompagner, suivre et évaluer le salarié :

- Accueillir et intégrer le salarié
- Organiser l'activité du salarié
- Formuler des objectifs
- Identifier des indicateurs de suivi du parcours
- Repérer des difficultés et y remédier
- Évaluer les apprentissages
- Formaliser des bilans tutoriaux
- Assurer la relation avec différents acteurs du parcours.

